



Lois sur la location de garage

Par **bouins**, le **10/12/2009** à **12:35**

Bonjour, le propriétaire du garage que je loue m'a fait un bail de six mois. Ses six mois passés, il ne m'a pas voulu en refaire un mais me l'a laissé en location. Le loyer est payé en temps et en heure. De plus, la porte de son garage a besoin de réparation, il ne veut pas les faire et m'a menacé de le reprendre quand je lui ai dit que j'allais bloquer le loyer chez le huissier si ne les faisais pas.

Quelles sont mes droits ?

A-t-il le droit de le reprendre quand t'il le veut ?